

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : NOUVELLE BROCHURE DE LA SEC SUISSE

Personnel de vente: ce qu'il faut savoir

De nouveaux discounters, des horaires d'ouverture des magasins toujours plus longs, des produits toujours plus complexes : le personnel de vente est sous pression. Une nouvelle brochure de la Société suisse des employés de commerce donne de précieux conseils et astuces aux salarié(e)s de ce secteur pour leur quotidien professionnel. Elle traite également de thèmes tels que la santé, le perfectionnement professionnel ou l'écologie, en relation avec le domaine de la vente.

Un poste de travail sur douze se trouve dans le secteur du commerce de détail. Environ 35'000 personnes travaillent dans cette branche. Ce secteur économique subit depuis quelques années de profonds et rapides changements – ouverture permanente de nouvelles filiales, prolongement des heures d'ouverture des magasins, apparition permanente de nouveaux produits - qui ont une influence directe sur les employés de la vente. On leur demande toujours plus de flexibilité que ça soit au travail ou au niveau des horaires.

La nouvelle brochure de la SEC Suisse oriente de manière rapide et synthétique les personnes travaillant dans le commerce détail mais aussi dans les centres d'appels ou la vente directe, sur les changements structurels en cours. Elle donne de précieux conseils sur des sujets tels que le comportement en cas de réclamations de clients difficiles, le déficit de caisse, les vêtements professionnels. On y parle aussi de la surveillance du personnel, de la santé au travail, des possibilités de carrière et d'écologie. La discrimination salariale des femmes, qui constituent les deux-tiers du personnel de vente, est aussi thématifiée. Une brochure à mettre dans toutes les mains des personnes travaillant dans la vente.

La brochure « Personnel de vente – ce qu'il faut savoir » est disponible auprès de la SEC Suisse au prix de CHF 18.- (port en sus) : SEC Suisse, rue St-Honoré 3, case postale 3072, 2001 Neuchâtel. Email : info@secsuisse.ch. L'exemplaire est gratuit pour les membres.

Pour toute question complémentaire Luc Python, secrétaire central pour la Suisse romande, tél. 079 355 45 89

Date Août 2010

Communiqués de presse www.secsuisse.ch/presse
